

# Règlement du concours d'entrée en 1<sup>re</sup> année Session 2026



ecole  
des arts  
décoratifs  
PSL

Le concours d'entrée en 1<sup>re</sup> année de Licence s'organise en deux étapes d'admissibilité et d'admission pour l'accès au premier cycle de l'Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs – PSL (ENSAD).

La phase d'admissibilité comprend le dépôt d'un dossier de candidature, constitué d'une lettre de motivation et de deux dossiers dématérialisés. En cas de réussite à l'admissibilité, le candidat sélectionné participe aux deux épreuves d'admission : la production artistique, suivie d'un entretien avec le jury.

En cas de succès au concours d'entrée, l'admission définitive à l'ENSAD, en tant qu'élève en 1<sup>re</sup> année, est conditionnée par l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, hormis les dérogations accordées avant l'inscription au concours.

## Conditions de candidature

Le candidat titulaire ou en préparation du baccalauréat français ou détenteur d'un diplôme français ou étranger équivalent ou de niveau supérieur est autorisé à s'inscrire dans le dispositif Parcoursup.

A titre exceptionnel, le directeur de l'ENSAD peut accorder, à tout candidat positionné hors dispositif Parcoursup, une dérogation de diplôme. La demande de dérogation motivée doit être formulée et déposée avant le 10 février 2026, auprès du Pôle concours/inscriptions de l'ENSAD [inscription.concours@ensad.fr](mailto:inscription.concours@ensad.fr)

Les candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'un aménagement (tiers-temps, agrandissement des caractères...) sous réserve d'avoir fourni le bordereau MDPH ainsi que les certificats médicaux correspondants.

Les documents sont à envoyer à [inscription.concours@ensad.fr](mailto:inscription.concours@ensad.fr)

## Procédure de candidature

L'inscription au concours s'effectue sur la plateforme [parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr)

Le candidat doit faire figurer l'ENSAD dans les vœux confirmés.

Pour les candidats hors Parcoursup, le lien d'inscription au concours se trouve sur <https://sco.ensad.fr/>.

Chaque candidat ne peut se présenter qu'à une seule voie d'admission par session annuelle à l'ENSAD : soit au concours d'entrée en 1<sup>re</sup> année soit à la commission d'entrée en cours de cursus.

### **Inscription administrative**

Au titre de l'année 2026, le montant des droits d'inscription au concours s'élève à 56 €.

Le candidat titulaire d'une bourse nationale pour l'année scolaire 2025/2026 est exonéré des droits d'inscription au concours.

La demande d'inscription au concours d'entrée en 1<sup>re</sup> année est validée par le paiement en ligne des droits correspondants (procédures Parcoursup et hors Parcoursup).

Les droits d'inscription restent acquis à l'ENSAD et ne sont pas remboursables en cas de non admissibilité, de désistement, de double candidature ou pour tout dossier ne remplissant pas les conditions d'éligibilité.

### **I/ Phase d'admissibilité**

Le candidat inscrit sur Parcoursup doit déposer en ligne sur <https://ensad.oasispro.fr> le dossier de candidature numérique qui comprend la création réalisée à domicile et le dossier de travaux personnels.

Le login et mot de passe sont envoyés la semaine du 2 au 9 avril 2026.

Le dossier est anonyme et ne doit comporter aucun lien hypertexte (Youtube, Vimeo, site internet...).

#### Dossier de travaux personnels / Coefficient 1

Le dossier est anonyme. Il est constitué de :

- Une lettre de motivation d'une page maximum.
- Un fichier PDF dit portfolio de 15 pages maximum (capacité de 20 Mo), composé de travaux artistiques, de recherches, d'extraits de carnet de croquis... ;
- A titre facultatif, un fichier audio ou vidéo d'une minute maximum (50Mo).

Le portfolio réunit un ensemble de travaux plastiques, faits par exemple en cours d'arts plastiques, dans des ateliers extérieurs, à la maison, en classe préparatoire ou dans tout autre contexte. Ce portfolio est d'abord l'expression de centres d'intérêt, d'un univers, d'orientations et des techniques utilisées jusque-là.

Le portfolio peut comprendre des images de dessins, d'essais, des extraits de carnets de croquis, des projets en cours. Sa mise en page est libre et doit refléter ce que le candidat fait ou aime, la manière dont il s'exprime par la création visuelle, et peut montrer toutes sortes de techniques et de pratiques en arts plastiques : dessins, peintures, sculptures, photographies, vidéos, affiches, collages, maquettes...

Il est fortement conseillé de légendier les images et les projets (titres s'il y en a, technique utilisée, support, format, date... et éventuellement des descriptions, commentaires).

Les critères d'évaluation sont la qualité plastique des travaux et la singularité du dossier artistique.

#### Création réalisée à domicile - sujet internet/ Coefficient 1

Le sujet, affiché à l'ENSAD, est mis en ligne sur les sites <https://sco.ensad.fr/> et [ensad.fr](http://ensad.fr). Il est également relayé sur les réseaux sociaux.

La réponse au sujet comprend :

- un fichier PDF de 5 pages maximum (capacité de 20 Mo).  
Le type de rendu plastique présenté est libre ;
- un descriptif non manuscrit du projet, d'une demi-page maximum (PDF), en français ou en anglais, expliquant les choix et le traitement du sujet ;
- à titre facultatif, un fichier audio ou vidéo d'une minute maximum (50Mo).

Les critères d'évaluation de la réponse sont la réflexion, la qualité de l'expression plastique et la cohérence du projet présenté.

Le non-respect des contraintes pour la constitution des deux dossiers dématérialisés est éliminatoire (notamment le respect de l'anonymat).

Aucun commentaire n'est communiqué par l'ENSAD.

Chaque dossier de candidature numérique (création réalisée à domicile et dossier de travaux personnels) est évalué par un jury qui désigne les candidats admissibles (350 personnes environ).

Le jury de l'ENSAD est souverain et ses décisions sont sans appel.

## **II/ Phase d'admission**

L'épreuve de production artistique se déroule hors les murs, à Villejuif, en matinée (lieu et horaires seront précisés dans la convocation). L'épreuve d'entretien avec le jury se tient en présentiel à l'ENSAD, la date est au choix du candidat parmi les options proposées.

### Production artistique / Coefficient 1

Durée : 4 heures

Le candidat répond à un sujet communiqué le jour même en utilisant différents modes d'expression et le matériel autorisé dans la convocation.

La production plastique doit être accompagnée d'une lettre d'intention.

### Entretien avec le jury / Coefficient 2

Durée : 20 minutes

Lors de l'entretien, chaque candidat présente :

- le cheminement et le produit du travail réalisé lors de l'épreuve de production artistique,
- l'épreuve de création réalisée à domicile et son dossier artistique personnel.

Chaque candidat peut apporter de nouveaux éléments dont des originaux (tous les médiums sont acceptés). Pour présenter des réalisations audiovisuelles ou autres fichiers numériques, le candidat doit se munir de son ordinateur portable.

Une discussion ouverte s'engage avec le jury d'admission de préférence en français ; tous les enseignements sont dispensés en langue française à l'ENSAD.

Au titre de la session 2026, le nombre maximum d'élèves admis en 1<sup>re</sup> année de Licence à l'ENSAD est fixé à 72.

Pour toute précision complémentaire relative aux modalités de déroulement de ce concours, merci de contacter par courriel le Pôle concours/inscriptions [inscription.concours@ensad.fr](mailto:inscription.concours@ensad.fr)

## **Calendrier**

### **Du lundi 19 janvier au jeudi 12 mars 2026**

Ouverture de la plateforme Parcoursup pour l'inscription du candidat.

Formulation des vœux au plus tard le 12 mars 2026.

### **Le mercredi 1er avril 2026**

Date limite pour faire figurer l'ENSAD dans les vœux confirmés.

### **Le vendredi 10 avril 2026**

Publication du « Sujet internet » à midi, heure de Paris.

**Du vendredi 10 avril au mardi 14 avril 2026**

Dépôt du dossier de travaux personnels et réponse au Sujet internet, avant 16h00, heure de Paris, le 14 avril 2026.

**Le mardi 28 avril 2026**

Jury plénier d'admissibilité.

**A compter du jeudi 30 avril 2026**

Publication des résultats d'admissibilité sur les sites <https://sco.ensad.fr/> et [ensad.oasispro.fr](https://ensad.oasispro.fr)

**Le dimanche 3 mai 2026** date limite pour choisir la date de son entretien via son espace personnalisé, <https://ensad.oasispro.fr>

**Le lundi 11 mai 2026 (matin)**

Epreuve de production artistique, à Villejuif.

**Du mardi 12 au mercredi 13 mai 2026**

Entretiens d'admission, à l'ENSAD rue d'Ulm – 75005 Paris.

**Le mardi 19 mai 2026**

Jury plénier d'admission.

**A compter du mardi 2 juin 2026**

Annonce des résultats sur le site de Parcoursup.